



CHARTRE DE PRÊT D'IPAD

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Le service de prêt d'IPAD est réservé aux personnes suivant actuellement une formation à emlyon business school ou étant membre du personnel de l'école. Il est soumis à la signature de cette présente charte plaçant la tablette sous la responsabilité de l'utilisateur jusqu'à son retour à l'école.

Lorsque vous utilisez l'IPAD à l'étranger, il relève de votre responsabilité de vous conformer aux prescriptions suivantes : tension secteur, réglementation sur l'usage des produits sans fil, autres prescriptions ou consignes de sécurité.

MODALITÉS DE PRÊT

Un seul prêt d'IPAD par personne est possible à la fois.

La durée de prêt est de 7 jours, renouvelable 3 fois pour 7 jours. Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments fournis ne sont pas rendus.

Les réservations sont possibles.

RESPONSABILITÉS DE L'USAGER

L'utilisateur doit :

- Rapporter la tablette iPad au point d'information du Learning Hub à la date fixée et dans le même état de fonctionnement. Elle devra être restituée dans sa housse de transport comprenant l'étui protecteur et son matériel d'accompagnement
- Ne jamais laisser la tablette iPad sans surveillance;
- Comprendre que toute tablette iPad perdue, volée ou endommagée devra être remplacée ou réparée aux frais de l'emprunteur.

L'utilisateur a l'entière responsabilité de la tablette iPad pendant son prêt.

RESPONSABILITÉS DU LEARNING HUB

Le personnel du Learning Hub doit :

- s'assurer que la tablette iPad soit remise à l'utilisateur en bonne condition. S'il a connaissance d'un dommage quelconque, il doit retirer la tablette iPad de la collection;
- réinitialiser la tablette iPad au retour de chaque prêt;
- retirer à un usager ses privilèges généraux d'emprunt dans le Learning Hub pour tout geste ou événement contrevenant à la présente politique.

MATÉRIEL PERDU OU DÉTERIORÉ

Tout retard, perte, vol ou endommagement feront l'objet d'une facturation de la part de l'école à la hauteur des valeurs du/des matériel(s) manquant(s). A savoir :

- Ipad : 400 €
- Housse de protection : 35 €
- Protection en verre : 35 €

RECOMMANDATIONS D'USAGE

Avant la première utilisation, il est conseillé de lire le mode d'emploi fourni avec l'IPAD.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte. Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt, et à restituer l'IPAD en l'état, ou à rembourser le coût de remplacement ou de la réparation.

Prénom / Nom de l'emprunteur :

Date :

Signature de l'emprunteur précédée de la mention « lu et approuvé » :

Signature du Learning Hub :